

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

I - GÉNÉRALITÉS

Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre l'Entreprise Individuelle **Rebeyrotte Matthieu**, située au 3 rue des Orchidées, 31620 Castelnau-d'Estrétefonds, SIRET : **[Numéro SIRET à compléter]**, ci-après dénommée « LE PRESTATAIRE » et son Client. Le Client déclare être majeur et adhérer à ces conditions sans réserve dès la commande d'une prestation. TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

II - COMMANDE ET CONTRAT

Toute commande doit être passée par téléphone ou courriel. Le contrat est réputé conclu à réception du devis signé accompagné du règlement. Les offres sont valables deux (2) mois à compter de leur émission.

III - SERVICES

Le PRESTATAIRE offre des services d'entretien et d'accompagnement :

- **3.1 Entretien et Réchampissage :** Nettoyage, fleurissement et rénovation des gravures. Les tarifs indiqués concernent une sépulture de taille standard (env. 1m x 2m x 1m) (L x l x h).
- **3.2 Accompagnement Humain :** Service d'escorte bienveillante incluant le transport aller-retour depuis le domicile, la présence attentionnée, l'aide à la mobilité sur site et à la disposition des ornements.

IV - RÉALISATION ET DÉLAIS

La prestation est réalisée dans un délai maximum de 4 semaines après réception du règlement. Ce délai est suspendu en cas d'événements indépendants de la volonté du prestataire (intempéries, gel, pluie) empêchant un travail de qualité, notamment pour le réchampissage.

V - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT

- **5.1 Localisation :** Le client doit fournir les éléments précis pour localiser la sépulture (Nom du défunt, allée, rang, numéro de concession).
- **5.2 Accompagnement :** Le véhicule du prestataire n'est pas de type TPMP. Le client doit pouvoir s'asseoir et s'extraire du véhicule de manière autonome ou avec une aide légère (pas de prise en charge de fauteuils roulants non pliables ou déambulateurs encombrants).
- **5.3 Accès à l'eau :** Le Client s'assure de la disponibilité d'un point d'eau au cimetière. En cas d'absence d'eau, le Prestataire pourra facturer un supplément pour l'apport d'eau ou reporter la prestation.

VI - CONDITIONS FINANCIÈRES

- **6.1 Paiement :** Le montant total est exigible à la commande.
- **6.2 Tarifs :** Le forfait d'accompagnement (env. 1h) est proposé à partir de **60 €**, ajustable selon la distance kilométrique.
- **6.3 Déplacements :** Inclus dans un rayon de 10 km autour de Castelnau-d'Estrétefonds. Au-delà, un supplément de 0,80 €/km s'applique.
- **6.4 Retard et Annulation :** En cas d'annulation par le client moins de 48h avant la prestation, l'acompte ou le montant versé reste acquis. Pour l'accompagnement, tout retard du client supérieur à 15 minutes au départ pourra entraîner l'annulation de la prestation sans remboursement.

VII - RÉTRACTATION

Pour les ventes à distance, le client dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter. Ce droit ne peut être exercé si la prestation a commencé, avec l'accord du client, avant la fin de ce délai.

VIII - GARANTIES ET RESPONSABILITÉ

- **8.1 Photos :** Un bilan photographique avant/après est réalisé pour chaque prestation, valant preuve d'exécution et de l'état du monument à la fin de l'intervention.
- **8.2 Méthodes de nettoyage :** Le prestataire est seul juge de la méthode de nettoyage (manuelle ou mécanique) la plus adaptée. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour des dégradations liées à l'état d'usure antérieur du monument (fissures, joints poreux, pierre friable) que le nettoyage pourrait révéler.
- **8.3 Sécurité :** Le prestataire ne peut être tenu responsable des incidents liés à la configuration des sols du cimetière ou au non-respect des consignes de sécurité par le client lors de l'accompagnement.

IX - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT À L'IMAGE

Tous les éléments du site et les photographies réalisées restent la propriété exclusive de l'E.I. Rebeyrotte Matthieu. **Droit à l'image :** Le Client autorise le Prestataire à utiliser les photos de la sépulture (avant/après) à des fins promotionnelles (site internet, réseaux sociaux), en garantissant l'anonymat (noms masqués si possible), sauf refus écrit explicite du Client.

X - MÉDIATION ET LITIGES

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée. À défaut, le client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation suivant : **Médiateur : [Nom du médiateur à compléter] Site internet : [Site internet du médiateur à compléter] Adresse : [Adresse postale du médiateur à compléter]**